



[Retour sur le GT de suivi crise sanitaire du 27 novembre 2020](#)

*** Point sur la situation sanitaire**

Le DI et chaque DR sont convaincus que les agents respectent au mieux les consignes et gestes barrières.

Un cluster détecté sur la DR de Nice à l'aéroport : 6 cas positifs et 36 cas contacts. L'ensemble des organisation syndicales est surprise du nombre.

Pour le DR de Nice «Il y a fort à parier que le nombre de cas positif augmente.»

DR d'Aix : 3 agents positifs dont 2 à Avignon et 1 sur Gap, tous les cas contacts de la semaine dernière sur Avignon sont tous revenus négatifs. Les collègues se remettent bien et vont reprendre rapidement le travail.

Pour l'ensemble des participants, il est important qu'à la moindre suspicion tout le monde joue le jeu. On ne déplore pas de cas graves sur la DI, mais il faut garder à l'esprit que dans sa forme la plus sévère la COVID 19 peut être mortelle.

IL est rappelé qu'au-delà de sa responsabilité professionnelle, nous sommes tous des citoyens responsables qu'en cas de contamination avérée notre responsabilité pourrait être engagée.

La CFDT demande que sans cesse les consignes doivent être répétées, la répétition étant la meilleure des pédagogies. C'est souvent lorsqu'un site est touché que l'on se rend compte du respect strict des mesures à adopter.

Un bon point pour la DR de Provence qui toute les semaines publie en milieu de semaine un point sur la situation COVID à chaque agent, via la messagerie (chiffres à l'appui) en faisant systématiquement un rappel de la marche à suivre en cas de contamination. Nous demandons à ce que ce modus operandi soit développer à l'ensemble des unités et bureaux de la DI.

Notre DI nous indique que durant le week end il va envoyer un courriel à chaque agent afin de ne pas relâcher les efforts notamment à l'approche des fêtes.

* Point sur le Télétravail

Rien de nouveau, il faut encore maximiser le télétravail à 5 jours mais toujours avec de la souplesse pour les agents ayant besoin de revenir sur une demie journée au bureau afin de faire des tâches impossible à son domicile.

Dans chaque DR, en op-co le télétravail est de 3 à 5 jours. Cette semaine environ 42% des collègues op-co et 4% des collègues surv étaient en télétravail . Le DI se félicite de par son action de ne pas être dans le top 3 des DI les moins efficaces en la matière.

Pour rappel ,un numéro utile si vous avez besoin de soutien : psychologue en ligne :
08 00 87 09 44

* Point Matériel

Les ordinateurs portables sont commandés mais les délais vont d'attente vont être un peu plus longs.

Gants XL : toujours pas de livraison, La consigne a été donnée d'acheter les gants avec la carte d'achat dès le 1/12/2020

* Point TPCI

Pour M. BOYER : selon la baisse des cas positifs et les futures directives de la DG, les séances de TPCI pourraient reprendre avec des mesures barrières strictes. La vigilance étant de mise puisque nous sommes toujours en «vigipirate écarlate.»

Pour l'ensemble des organisations syndicales, nous devons attendre les conclusions de la DG, même si des formations théoriques pourraient voir le jour notamment sur le placement lors des contrôles etc mais toujours dans le respect de la jauge.

Infos locales

Des nouvelles de l'hôtel des Douanes : plusieurs fuites d'eau ont été signalées et ont fait l'objet d'une intervention par une société de plomberie cette semaine.

Ne disposant pas non plus de chauffage, tous les agents ont été mis en télétravail.

Le déménagement à Sadi Carnot est toujours prévu le 15 décembre.

Infos Nationales

*** Tableau C1**

La dernière CAPC du 25 novembre marque la fin d'un débat avec les OS pour la défense des agents et le début d'une période arbitraire, injuste et obscure.

Cette année seulement 93 agents sur liste ferme et 3 agents sur liste complémentaires ont été promus C1.

La CFDT déplore ce faible nombre d'autant plus que de nombreux agents reculent dans le classement chaque année.

*** Protection fonctionnelle**

La CFDT s'inscrit clairement dans une démarche pour une protection fonctionnelle automatique et simplifiée.

Les attaques et violences contre les douaniers, force de contrôle et de lutte contre la fraude se sont banalisées. C'est trop régulièrement que l'on entend un collègue renversé ou agressé lors d'un contrôle.

Le douanier victime d'une infraction doit demander à son administration la protection individuelle.

Face à cette réalité qui n'est plus possible, la CFDT est intervenue auprès d'Amélie de Montchalin, Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques afin d'apporter des réponses concrètes sur ce dossier.